

# futuribles

INTERNATIONAL

47 rue de Babylone • 75007 Paris • France  
Tél. : 33 (0)1 53 63 37 70 • Fax : 33 (0)1 42 22 65 54  
forum@futuribles.com • www.futuribles.com

## « Pacte pour la compétitivité de l'industrie française »

---

### COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 13 FÉVRIER 2013

---

*Louis Gallois, commissaire général à l'Investissement, ancien président de la SNCF, ancien président directeur général d'EADS, et fondateur de la « Fabrique de l'industrie », a remis au Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, le 5 novembre 2012, un rapport très attendu sur la compétitivité de l'industrie française.*

*Son rapport, Pacte pour la compétitivité de l'industrie française, constitue un véritable plan pour relancer la politique industrielle, et formule 22 propositions visant à redynamiser le tissu industriel français et à réunir les conditions indispensables à sa montée en gamme, tout en soulignant la nécessité d'une politique européenne plus dynamique et cohérente, et d'un nouveau pacte pour l'emploi.*

Le diagnostic posé par Louis Gallois est sévère, mais pas alarmant, dans la mesure où il estime que des solutions existent. L'industrie française se trouve prise dans un étau entre les pays qui ont su se créer un avantage spécifique, souvent en se positionnant sur le haut de gamme, et sont donc faiblement sensibles aux variations des prix, comme l'Allemagne ou l'Italie du Nord, et les pays qui pratiquent une politique des prix bas, comme la Chine, avec lesquels elle peut difficilement rivaliser.

Contrairement à l'Allemagne, notamment, qui est tout entière derrière son industrie, la France ne soutient pas son industrie. Elle est fière de quelques réussites significatives comme Airbus ou Areva, mais n'a pas l'industrie « dans ses gènes ».

La France n'est cependant pas dépourvue d'atouts : elle bénéficie d'un taux d'épargne parmi les plus hauts d'Europe, elle a de solides pôles d'excellence. Ses ingénieurs

sont recherchés partout dans le monde, ses services publics et infrastructures fonctionnent globalement bien et sont propices aux implantations industrielles, elle parvient à maîtriser le prix de l'énergie... Il n'y a donc pas de fatalité à la désindustrialisation.

Pour sortir du piège des prix, elle doit se fixer un objectif, celui de la montée en gamme par l'innovation et la qualité. Cette montée en gamme nécessite un important investissement dans la productivité, soit un apport de fonds assorti d'un retour de la confiance.

Or, les marges des entreprises manufacturières françaises sont historiquement basses : entre les années 2000 et 2010, elles sont tombées de 30 % à 20 %. Quant à la confiance, elle ne peut être restaurée que si l'État français parvient à maintenir une certaine stabilité réglementaire et fiscale, et si les marchés européens se stabilisent — ce qui est loin d'être acquis en période de récession.

C'est en vue de redonner aux entreprises les moyens d'investir que Louis Gallois a énoncé 22 propositions dans son « pacte de compétitivité ». Il a rappelé quels étaient, selon lui, les principaux leviers de la politique industrielle française :

**Donner la priorité à l'innovation** : il s'agit de créer de la solidarité dans le tissu industriel entre la recherche, la formation et l'industrie.

**Refonder le système de formation** — initiale et continue — qui n'attire pas assez les jeunes vers les métiers de l'industrie (en dehors des ingénieurs des grandes écoles, qui s'en détournent pour la finance). Les formations continues devraient s'allonger et devenir qualifiantes.

**Orienter l'épargne vers l'industrie** : il faut mettre en place des mesures fiscales incitant au risque plutôt qu'à la rente. Sur ce point, le budget 2013 ne va pas dans le bon sens. Le capital-investissement a fondu ces dernières années : de 12 milliards d'euros entre 2008, il n'est plus que de 6 milliards d'euros en 2012. La Banque publique d'investissement, créée fin 2012, devrait faire levier pour le relancer.

La France est handicapée par deux blocages majeurs : les règles du dialogue social, qui n'ont pas évolué depuis la Libération, d'une part, le fonctionnement du marché du travail, d'autre part, qui manque à la fois de souplesse, pour les CDI, et de sécurité, pour les CDD. En effet, sur les 21 millions d'embauches annuelles, 18 concernent des CDD, dont de nombreux font moins d'un mois. Sur ce second point, l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013, destiné à préserver, développer l'emploi et réduire sa précarité, est encourageant. Reste maintenant à le mettre en application.

Dans son rapport, Louis Gallois a aussi analysé les forces et les faiblesses de la politique industrielle européenne.

Selon lui, deux volets de la politique européenne bénéficient à la compétitivité, celui de la recherche, d'une part, celui qui déve-

loppe le marché intérieur et la compétitivité intraeuropéenne, d'autre part.

Étant donné les importantes capacités d'emprunt au niveau européen, avec des taux à 2 %-3 %, l'Europe a les moyens de financer de grands programmes dans des domaines technologiques d'avenir dans lesquels la France pourrait mettre en valeur son savoir-faire.

Trois politiques posent problème : celle de la concurrence, celle du commerce extérieur et celle des changes.

La politique de la concurrence intègre mal la dimension de la compétition mondiale à laquelle l'industrie européenne est confrontée et donne la priorité au consommateur par rapport au producteur. Par ailleurs, elle privilégie dans ses décisions les critères juridiques au détriment des critères économiques.

L'Europe doit chercher une base équitable dans ses relations commerciales extraeuropéennes relatives à l'application des conventions sur les conditions de travail, et des normes environnementales et de qualité des produits. Sans cette réciprocité, elle court le risque d'un retour du protectionnisme.

Louis Gallois considère que l'euro fort « renforce les forts et affaiblit les faibles ». Les grands efforts consentis par les économies endettées pour améliorer leur compétitivité seraient rapidement annulés par une nouvelle appréciation de l'euro. Il pervertit même les relations commerciales entre la France et l'Allemagne. Là aussi, le principe de réciprocité est valable : si les pays déficitaires doivent s'efforcer de réduire leur dette, les pays excédentaires, tels que l'Allemagne, doivent créer de la croissance (le taux de croissance économique de l'Allemagne n'était que de 0,4 % en 2012) et réduire leur taux de pauvreté.

Enfin, la politique industrielle de l'Europe présente deux graves lacunes : celle de l'énergie — aucun échange n'a eu lieu entre les pays membres concernant leur *mix* éner-

gétique pour les 30 prochaines années, et la France subit les à-coups de la politique énergétique allemande — et celle des ma-

tières premières, l'Europe étant dépendante en ce domaine des décisions chinoises, américaines et russes.

### *Extrait des débats*

*Vous faites une interprétation positive de l'accord du 11 janvier 2013 ; pourtant on ne voit pas comment le gouvernement va mettre fin à la politique d'ajustement par le sous-emploi qu'il mène depuis 40 ans.*

Parmi les recommandations que j'ai formulées, celle concernant l'allègement des charges salariales sur l'emploi n'a certes pas été retenue. Cependant, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)<sup>1</sup>, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, équivaut à une baisse des cotisations sociales qui devrait soulager les employeurs, et il est significatif dans son volume (20 milliards d'euros, soit un point de produit intérieur brut). Pour accroître l'effet sur l'emploi, le gouvernement a préféré élargir l'assiette de ce crédit d'impôt plutôt que de le cibler, ce qui n'aurait pas plu à la Commission européenne. On pourrait l'améliorer, mais Bruxelles risquerait alors de le retoquer.

*Le CICE bénéficiera essentiellement aux grandes entreprises, non aux PME, alors que ce sont elles qui créent de l'emploi. On attend toujours un Small Business Act.*

Non, il bénéficie à toutes les entreprises en proportion de leurs coûts salariaux. S'agissant du crédit impôt recherche (CIR), les grandes entreprises représentent précisément 80 % de la recherche industrielle privée en France. Elles en bénéficient donc plus largement. Il encourage les grandes entreprises à localiser la recherche en France, même s'il ne génère pas forcément un vo-

lume plus important de recherche. On peut considérer que c'est un outil efficace.

*Votre message est essentiellement politique et ne s'adresse pas directement aux chefs d'entreprise. Pourquoi ne pas faire appel à leur patriotisme ?*

Cet appel au patriotisme est nécessaire mais difficile, d'autant que ce concept n'est aujourd'hui plus compris par certains chefs d'entreprise, notamment ceux qui se comportent en « mercenaires », sur le modèle anglo-saxon.

Ce patriotisme est bien plus présent en Allemagne, où les entreprises s'efforcent de produire sur le sol national. Dans le cas de Siemens, par exemple, 40 % de la production est réalisée en Allemagne.

*La compétitivité française est aussi bridée par la médiocrité des relations humaines dans les entreprises et par de mauvaises techniques de management.*

En effet, les relations humaines dans les entreprises françaises sont profondément archaïques et figées. Cela est sans doute lié au système éducatif français, qui développe plus les qualités de rigueur, de déduction et d'analyse que de créativité.

*Les entreprises françaises sont passées directement d'un système d'économie dirigée à une concurrence féroce, alors que la solidarité est possible.*

Tout à fait, et cette solidarité existe entre les entreprises allemandes, et entre celles-ci et leurs fournisseurs. Volkswagen, BMW et Daimler-Benz, par exemple, sont en concurrence tout en appartenant, ainsi que leurs équipementiers, au même syndicat profes-

---

<sup>1</sup> Il vise le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, recherche, innovation, formation, recrutement, prospection de nouveaux marchés...

sionnel, alors qu'en France, il n'y a pas de syndicat professionnel qui unisse les constructeurs automobiles et les équipementiers.

*Les prestations de protection sociale (allocations familiales, sécurité sociale, chômage de longue durée) devraient reposer sur la fiscalité, non sur le travail, comme cela se fait dans les pays scandinaves.*

En effet, mais la transition est difficile pour les politiques, surtout en période de stagnation économique. Elle se fera sans doute de manière progressive. À terme, il faudra augmenter la CSG (contribution sociale généralisée), qui est très modulable.

*Comment mieux utiliser les banques au service de l'économie nationale ? Elles pourraient participer à la croissance par l'aide à l'investissement, le commerce et la spéculation.*

Les nouvelles règles prudentielles imposées aux banques risquent de limiter leur participation à la croissance. Elles vont sans doute choisir de soutenir plutôt les entreprises non industrielles, moins exposées à la concurrence.

*2 500 projets de recherche & développement ont été financés par les pôles de compétitivité mais leur suivi n'a pas été assuré et ils restent, pour l'essentiel, inconnus et non appliqués.*

Le bilan des pôles de compétitivité est globalement positif (les entreprises qui en font partie ne souhaitent pas en sortir et certains pôles, comme Systematic, comptent plusieurs centaines d'entreprises membres). Une enveloppe de 100 millions d'euros, dans le cadre des « investissements d'ave-

nir », va être dédiée à la mise en œuvre industrielle de ces projets de recherche.

*Concernant la politique énergétique européenne, il faudrait savoir quel est notre objectif : veut-on des prix hauts ou des prix bas ? Des prix trop bas n'incitent pas à développer les énergies renouvelables.*

Des prix de l'énergie bas sont un atout pour la compétitivité industrielle. En France, l'industrie subventionne les ménages. Autant que les énergies renouvelables, il faut développer les économies d'énergie, qui sont, en outre, créatrices d'emploi dans le bâtiment. La France compte des entreprises de qualité dans les domaines de l'isolation (Lafarge, Saint-Gobain) ou de la régulation électrique (Schneider, Legrand).

À ce jour, les énergies renouvelables ne sont pas encore assez rentables et l'énergie solaire coûte beaucoup plus cher que l'énergie nucléaire. Il faut travailler sur l'éolien *off-shore*, sur les hydroliennes. Le gaz de schiste n'est pas une solution miracle, mais il doit faire partie du *mix* énergétique. Il vaut mieux l'extraire du sous-sol français en améliorant les techniques d'exploitation que l'acheter à l'Algérie ou à la Russie. Aux États-Unis, il a permis une réindustrialisation dans la chimie et le rétablissement de la balance commerciale. De toute façon, maintenir des prix bas est nécessaire car les ménages n'accepteront pas de payer l'énergie plus cher, étant donné le coût du logement, qui représente 25 % à 30 % des revenus des ménages français contre seulement 12 % à 15 % des revenus des ménages allemands.

*Propos recueillis  
par Lucie de Villepin*